



France

Centre sportif et de loisirs Île-de-Vaires, Vaires-Torcy / Paris

Cet immense centre situé à 30 km à l'est de Paris se trouve à la limite de la ceinture verte qui démarque la fin de la zone urbaine. La végétation généreuse de cette île sur la Marne et les plans d'eau qui l'entourent sont les éléments marquants du paysage. Ce nouveau centre sportif et de loisirs, ouvert tout autant aux professionnels de très haut niveau qu'aux amateurs de sport, se divise en quatre secteurs fonctionnels : un centre sportif de compétition et loisirs (aviron et kayak) intégrant une rivière d'eau vive, un centre de formation et d'hébergement des sportifs, une base nautique publique et complexe d'activités sportives en salle.

Maître d'ouvrage
Région Île de France, Paris

Dates
Concours 2012
Début des études 2012
Début de chantier 2015
Livraison 2019

Surfaces
19.000 m² SDP
15.000 m² SU

Coût des travaux (HT)
48,2 Mio. EUR

Matériaux utilisés
Réalisation du Bâtiment d'Arrivée Eau Vive (BAEV) constitué d'une structure en bois massif sur radier en bé- ton armé, ainsi que de la salle panoramique si- tuée en toiture du pôle et des logements du pôle 4 (structure en bois lamellé collé et façade en bois massif).

Enjeux/contraintes spécifiques
les bâtiments ponts franchissant la rivière d'entraînement. D'une portée maximum de 35 mètres (3 travées), ces ouvrages très atypiques ont pu être en béton armé.



Conception bioclimatique

4 pôles de 3 bâtiments bioclimatiques HQE, où dominent le bois et le verre. Les apports solaires thermiques sont favorisés par de grandes surfaces vitrées aux quatre points cardinaux. La lumière naturelle est présente dans tous les espaces.

La végétalisation des toitures contribue à la conception bioclimatique des bâtiments. Celle-ci améliore l'isolation tout en favorisant l'inertie thermique des volumes.



Gestion de l'énergie

Les besoins en énergie du pôle sportif, du pôle « hébergement et formation » et du pôle « loisirs nautiques » sont assurés par une pompe à chaleur par géothermie sur nappe av Conception bioclimatique :ec appoint gaz. Une chaudière gaz à condensation et des installations solaires thermiques sont choisies pour le pôle « loisirs secs ».



Land-arch

La topographie a conditionné les choix d'implantation et le parti qui est tout à la fois architectural et paysager : le néologisme Land Arch dit cet ancrage au sol, dédoublé ici en miroir par la présence de l'eau. L'ensemble de la parcelle sera mis en scène dans le paysage. Les bâtiments rechercheront l'ensoleillement : respecter l'environnement c'est aussi en tirer profit.

